

Il me reste maintenant à dire quelques mots sur la séparation de la Savoie et du Piémont, émise hier à la Chambre, dont quelques feuilles savoisiennes nous entretiennent depuis quelque temps. Un parti réduit à son dernier expédient, qui voit le monopole du pouvoir lui échapper, s'agite au-delà des Alpes pour invoquer une administration séparée pour la Savoie.

Cet état d'isolement je le repousse. Mais qu'on ne croie pas que je veuille ici blesser l'action libre des nationalités, qui toujours a été dans mes sympathies, à laquelle j'attache la plus haute valeur morale. Les peuples qui tendent à se placer dans la position que Dieu leur a faite, qui cèdent à cette gravitation divine, à cette loi d'attraction qui leur est propre, obéissent à un droit inaliénable. Ce que je veux éloigner, c'est l'isolement politique dans lequel on voudrait enserrer mon pays, isolement qui ne serait qu'une faiblesse de plus pour lui, isolement qui est devenu le rêve ambitieux de ceux qui nous ont exploités bien trop longtemps qui veulent nous exploiter encore, qui comptent nous exploiter toujours.

A part quelques esprits généreux, toujours dupes de tout ce qui a l'adresse de se revêtir d'une apparence de patriotisme, presque tous les champions de cette séparation se rencontrent dans les rangs du vieux parti absolutiste. Il eût été beau de sa part d'invoquer cette séparation quand l'arbitraire régnait en maître, sans règles que son caprice; lorsque des populations opprimées n'étaient propres qu'à payer l'impôt, qu'elles étaient privées de toute volonté, de toute action sociale.

Mais non! bien loin de réclamer alors un tel bienfait, ce parti s'est tû! ou plutôt il n'a cessé pendant 33 ans d'aduler l'absolutisme, de le préconiser comme le gouvernement modèle. Il le trouvait superbe, admirable, alors qu'il était le maître suprême, alors qu'il voyait ses enfants encore imberbes passer sur le corps d'une foule de sous-officiers souvent pleins de mérite, vieilliss sous les drapeaux; qu'ils les voyait arriver d'emblée au grade de sous-lieutenant et même de capitaine; il ne s'est inquiété pour la Savoie; sa tendresse pour elle ne s'est réveillée que lorsque l'État n'a plus été sa propriété, au moment précis où le peuple a été convié aux bénéfices sociaux, quand la Savoie par son union avec le Piémont, où les pensées de liberté dominant, lui a fait craindre qu'il ne serait plus l'arbitre unique du pouvoir. Jusque-là il n'a pas eu le temps d'y penser; il était si occupé!

Pour avoir quelques conditions de vie, la Savoie doit nécessairement être unie à l'une des puissances qui l'avoisinent, être incorporée à la France, à la Suisse, ou rester attachée au Piémont: toute existence à part lui serait funeste. Dans cette dernière hypothèse elle ne serait qu'un nouveau Sonderbund, à la merci de quelques familles de Chambéry, de quelques prétendues notabilités qui, pour se prendre décidément au sérieux, n'en sont pas moins très fictives. A la place de cette dynastie de nouvelle espèce, la Savoie a le bon goût de préférer celle de Charles-Albert! C'est plus convenable. Le pire des despotismes est celui d'une olygarchie de campagne. Si le despotisme doit peser sur un peuple, il est mille fois préférable de le partager avec une population nombreuse, disséminée sur un vaste territoire. Alors il s'affaiblit par la résistance plus grande qu'il rencontre, par son action trop divisée pour ne pas languir. Le despotisme circonscrit dans une étroite localité s'impreint au contraire d'un caractère d'étroitesse marquée, inouïe. En rapetissant les intelligences, en s'empregnant de commérages sans fin, il est une source de misère et de douleur.

Ce qui a blessé plus spécialement les âmes honnêtes dans cette revendication d'une séparation dictée par l'égoïsme; ce qui a soulevé un dégoût universel, c'est qu'il révèle dans ses auteurs le plus grand oubli des bienfaits, la plus signalée des ingratitude envers le prince. Oh! honte, mille fois honte à ces hommes qui ont si vite oublié les sentiments de la reconnaissance, qui, sous l'apparence d'éloges menteurs pour Charles-Albert, viennent encore ajouter de nouvelles douleurs aux souffrances dont son cœur royal est abreuvé.

MONGELLAZ. Je demande la parole pour un fait personnel.

IL PRESIDENTE. Monsieur Mongellaz a la faculté de parler, si c'est pour un fait personnel.

MONGELLAZ. Je n'ai que deux mots à dire. Pour savoir si ce que j'ai demandé hier est parfaitement dans les vœux de notre pays, on peut s'en assurer en consultant les Conseils provinciaux et divisionnaires de la Savoie.

Varie voci. Ce ne sont pas ni les Conseils divisionnaires, ni les Conseils provinciaux, mais les seuls députés qui doivent être consultés à cet égard.

MONGELLAZ. Eh bien! si ce sont les députés, je crois avoir été le juste interprète de la majorité de ceux de mon pays, dans l'exposition que j'ai faite de ses vœux et de ses besoins. D'ailleurs, il ne s'agit nullement de séparation de la Savoie. Nous voulons rester intimement unis au Piémont; notre unique désir est d'avoir une administration particulière, sans cesser toutefois d'être unis. (*Interruzioni e rumori nelle gallerie: l'oratore pronunzia ancora alcune parole che non sono intese.*)

DE-MARTINEL. La conduite des tribunes est scandaleuse: je prie monsieur le président de faire respecter cette Assemblée.

IL PRESIDENTE. Il deputato Garassini ha la parola sull'indirizzo.

GARASSINI. Onorandi colleghi, la complicazione delle sociali vertenze; l'oscurarsi del politico orizzonte; lo stato violento a cui soggiace l'Italia; lo agitarsi delle passioni umane sopra un terreno vulcanico che minaccia ingoiare nelle profonde sue voragini la civilizzazione, i principi e i popoli; ed il mistero che cuopre il nostro avvenire, per nulla schiarito dal discorso della Corona, sono temi da somministrare ampia materia alla parlamentare palestra, perchè la stringenza del tempo permetta trattare come conviensi gli argomenti importanti delle diverse fasi della politica generale, ed i suoi rapporti con questi stati.

Limitero quindi le mie indagini ai principali risultati che dalla storia dei fatti e dalle induzioni potranno desumersi.

L'interesse generale dell'Europa devesi, a mio senso, investigare dietro l'influenza di due primordiali principii che chiamerò, cioè, uno anglo-franco, russo l'altro.

Il primo personifica l'idea d'indipendenza della nazione, di libertà, di eguaglianza dei diritti, di sovranità popolare delegata ad una famiglia, per ragione di un'eredità, o ad un capo temporaneo. Il secondo quello di un Governo assoluto non del tutto emancipato dal ferreo giogo del dispotismo.

Alle istituzioni fondamentali governative di Francia e d'Inghilterra si accostano più o meno Spagna, Portogallo, Italia, Belgio, Grecia, ed ora i popoli germanici. A quelli di Russia gli Slavi, tenuti ancora quali paria sotto il giogo del barbarismo e l'ottomano impero.

Dalle premesse è forza riconoscere divisa da due grandi interessi la politica europea. Infatti osserviamo da un lato principi e popoli più o meno concordi parteggiare pel principio anglo-franco. Dall'altro, sovrani entrati di mala voglia nelle riforme liberali reclutare all'influenza moscovitica la lunga